



FEDERATION VOILE - AVIRON

Le *CARNET* de *BORD* n°5

Mars 2006

L'Editorial du président



Une fédération voile-aviron

pour mieux vivre sa passion.

Ce logo est né à partir de celui du Défi Jeunes Marins 2004 à Toulon, et permet ainsi d'afficher un des objectifs que le Chasse-Marée avait donné à la nouvelle fédération en 2001 : pérenniser l'esprit du Défi Jeunes Marins, pour inciter les jeunes générations à la découverte du sens marin.

Le monde de la voile-aviron est pour moi synonyme de passions, de connaissances techniques partagées, de dynamisme et de convivialité.

C'est le moyen de développer chez les jeunes le sens de la solidarité, de la vie en collectivité, du dépassement de soi, de l'audace, des responsabilités et bien d'autres valeurs essentielles

Ce que représente pour moi le souvenir de la mise sur remorque de « Ma'Yole » à la fin du séjour passé à Marseille en septembre 2005, est symbolique de l'objectif que je m'étais fixé il y a plus de six années en me lançant dans le Défi Jeunes Marins 2000 : quelle impression de puissance quand quelque quarante personnes ont soulevé « Ma'Yole » du sol pour la placer sur sa remorque ! Quelle leçon d'unité solidaire autour d'un beau projet commun, une réunion de personnalités tellement différentes dans un élan de générosité fédérateur, avec le sourire et l'envie de prolonger ces instants magiques

Je crois en ces moments de partage et de communication, et je crois qu'il nous faut nous organiser pour permettre ces moments uniques et envisager pour l'avenir une fédération voile-aviron où chacun, de l'équipier du bateau associatif au pratiquant individuel, pourra trouver son lot d'émotions et de motivations, où chacun pourra vivre sa passion.

Dominique CHAIGNON

Sommaire

- P1: Editorial
- P2: Une Assemblée Générale historique
- P3: Les dossiers en chantier: l'assurance, la licence
- P4: Les dossiers (suite): La formation et la sécurité
- P5: Portrait d'une Association: le CNSL de Rézé
- P6: Entretien avec Emile Robert, pdt du CNSL
- P7: L'apprenti Chef de bord sur la yole du Traict
- P8: L'Atlantic Challenge à Gênes. Calendrier. Dernières minutes.



L'assemblée générale 2005

Une étape historique

Notre assemblée générale au dernier Salon Nautique va marquer d'une pierre blanche l'histoire du voile-aviron en France.

Pour la première fois est installée au niveau national une fédération qui affiche une volonté et une ambition de regrouper et de représenter tous les bateaux de ce type.

Du Défi Jeunes Marins à la réunion générale du Bono.

Le succès éclatant du Défi Jeunes Marins du Chasse-Marée, la construction de nombreuses grandes yoles de Bantry, du Morbihan, de Ness... avaient d'abord amené en 2001 à la création d'une fédération spécifique.

Après quelques années de maturation, d'approche de la réalité du monde voile-aviron, de contacts comme la réunion du 6 mai 2005 dans le Golfe du Morbihan, une prise de conscience est née: celle de l'intérêt d'élargir cette première organisation et de bâtir une fédération originale Voile-aviron qui prenne sa place entre la Fédération Française de Voile et la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

C'est le pas décisif et audacieux franchi le dimanche 8 décembre 2005.

Rappelons les modifications adoptées:

- **Une nouvelle dénomination** simple et généraliste: La Fédération VOILE-AVIRON
- **De nouveaux statuts** conformes aux préconisations du Ministère de La Jeunesse et des sports et qui nous permettront, après un délai probatoire, d'être agréés et de bénéficier ainsi de la reconnaissance et des aides des pouvoirs publics.
- **Une nouvelle représentation** des pratiquants basée sur la personne non plus le bateau avec la mise en place de licences nominatives.
- **Création de 2 collèges distincts**: les associations et les particuliers.
- **Un nouveau président**: Dominique Chaignon, de Toulon.
- **Un conseil d'administration** élargi avec notamment comme nouveau membre de droit le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et du Nautisme.

La fédération a défini ses objectifs et les modalités qu'elle envisage de mettre en place pour les atteindre. Au premier plan, rassembler, créer un esprit voile-aviron fait de convivialité, d'échanges, de plaisir de naviguer ensemble, transmettre aussi ce goût à la jeunesse qui est le garant de la pérennité du mouvement.

Le grand bateau fédéral est maintenant lancé. Souhaitons lui un très long voyage avec un équipage fort et toujours plus nombreux.

Paul Le Joncour



La yole Morbihan à Venise

Les chantiers en cours au CA:

Le contrat d'assurance Fédéral

Un contrat en négociation

S'il est un dossier important et sérieux c'est bien celui des assurances. Notre nouvelle organisation et notre assujettissement aux règles propres aux fédérations sportives nous obligent à couvrir dans toutes les situations - à terre et sur l'eau- tous les licenciés de la fédération, du président à l'équipier de base.

Les responsables fédéraux doivent donc mettre en place les modalités d'affiliation à l'assurance des associations et des individuels à travers l'adhésion et la prise de licence.

Un appel d'offres

Dans un premier temps nous avons adressé à diverses compagnies d'assurances notre cahier des charges avec les prestations que nous attendons d'elles au coût le meilleur. La Maif, Axa, Groupama, Apac nous ont fait des propositions.

Nous n'avons pas encore arrêté notre choix mais nous discutons tout de même plus particulièrement avec la MAIF qui nous paraît la mieux placée en coût et en prestations. Elle assure déjà la Fédération Française des Sociétés d'Aviron et la Fédération Française de Canoe- kayak.

Des réponses précises nous ont été apportées sur plusieurs points et le dialogue se poursuit afin de bien cerner tous les aspects de ce dossier. Les points importants à retenir sont la couverture intégrale des risques pour toutes les personnes affiliées à la fédération. Cette couverture remplace celle dont dispose actuellement les pratiquants à travers le contrat d'assurance «local» de leur association ou de leur bateau. Ceci veut donc dire que beaucoup de contrats d'assurance devraient pouvoir être renégociés à la baisse pour ne plus couvrir que la responsabilité civile de l'association, les bateaux, les locaux et le matériel.

En 2007 le coût de l'assurance intégré à la licence

La prime d'assurance réglée par notre fédération sera fonction du nombre de licences déclarées. Cette prime ramenée à l'unité sera répercutée sur le prix de la licence.

Le coût de prime le moins cher par licence se situe pour le moment entre 5 et 6 Euros. Il nous faudra donc envisager d'ajouter cette prime au coût de la licence et d'établir son prix au moins à 11 Euros.

Ce prix est à comparer avec le coût de licence pour les grandes fédérations sportives, qui avoisine souvent 50 Euros.

La mise en place de ce système d'assurance fédéral couplé à la licence est envisagé à l'échéance du début 2007 lorsque le système de licences aura été mis en place.

Pour 2006 le Conseil d'administration a décidé de supporter le coût de l'assurance sur ses fonds propres.

La mise en place des licences fédérales

La licence, un lien contractuel entre la Fédération et les pratiquants

Rappelons d'abord qu'une fédération sportive regroupe en principe des personnes morales (associations, organismes etc...) qui en sont les membres, mais qu'elle fonctionne au bénéfice de personnes physiques, les pratiquants, qui en sont les usagers directs mais qui n'en sont pas les membres. La licence, rendue obligatoire par la loi sur le sport, se justifie par la nécessité de créer un lien juridique direct entre la fédération et le pratiquant. L'achat d'une licence fédérale traduit le fait que le licencié connaît et accepte les objectifs et les règlements fédéraux et s'engage à les respecter. La fédération, de son côté s'engage à favoriser par tous les moyens la réalisation de ces objectifs et à créer les conditions optimum pour une bonne pratique. La licence est donc obligatoire pour pouvoir participer aux activités de la fédération.

La licence n'est pas une assurance, mais elle est couplée avec un contrat d'assurance.

Bien que la licence ne soit rien d'autre que ce contrat moral, il découle de ce qui précède que la fédération doit assurer la couverture de tout licencié pour ses activités dans le cadre fédéral. Il en résultera probablement pour les nouveaux licenciés une situation de double couverture puisqu'ils sont en général déjà assurés par leur contrat personnel ou par celui de leur association locale. Ces contrats devraient souvent pouvoir être renégociés à la baisse.

Une mise en place complexe

La FVA a donc entrepris de mettre en place un système de licences nominatives, sur le même principe que les licences FFV ou FFSA. Ces licences auront une validité annuelle et devront être visées par un médecin attestant l'aptitude du licencié à pratiquer les activités voile aviron, en loisir ou en régate.

Des licences temporaires journalières seront instaurées pour les non licenciés participant aux manifestations. La licence se présentera sous forme d'une carte en deux volets. L'un sera conservé par le licencié et l'autre devra être retourné, accompagné du paiement, au secrétariat de la fédération qui tiendra le fichier à jour. Ce point est essentiel pour que l'assurance du licencié soit effective.

Les formulaires de licences seront disponibles auprès des principales associations membres de la fédération ou directement auprès du secrétariat fédéral. Les trésoriers des associations auront la charge de collecter les fonds et de les transmettre au trésorier fédéral.

Le CA fédéral a pour premier souci de maintenir le coût de la licence aussi bas que possible, mais il est important de comprendre que les fonds issus des licences seront, au moins pendant quelques années, la ressource principale du budget fédéral. Plus il y aura de licenciés, plus le coût de la licence pourra rester modique.

La Formation Fédérale

Vers une formation qualifiante.

La sécurité en navigation passe par une formation de qualité

L'un des objectifs majeurs de la FVA est de permettre à tous de naviguer en voile-aviron dans des conditions optimum de sécurité, c'est à dire une sécurité vécue comme un élément de notre culture et non pas comme une assistance plus ou moins subie. Permettre à chacun de réaliser cette ambition, c'est lui transmettre le sens marin, la culture des gens de mer, les savoirs faire et savoir vivre sur l'eau ancestraux, l'art et le goût de la belle manoeuvre. C'est un projet de formation ambitieux, mais indispensable. Il nous concerne tous, du plus petit au plus grand bateau. Aujourd'hui aucune formation existante ne répond à nos besoins et les exigences de loi mettent beaucoup d'associations en difficulté pour assurer l'encadrement et la sécurité de leurs équipages.

Vers un Brevet Fédéral de Moniteur Voile-Aviron

Depuis le Défi 2000, la fédération, par l'intermédiaire de sa commission formation, a mûri un projet et a constitué un référentiel de compétences pour les équipiers et les chefs de bord de bateaux voile-aviron. Elle s'est appuyée sur l'expérience de marins et de formateurs confirmés, et sur des stages organisés de manière isolée par certaines associations pratiquantes. Elle veut répondre à l'exigence réglementaire par la mise en place d'un diplôme professionnel spécifiquement voile-aviron destiné à être à terme reconnu comme qualifiant par le Ministère Jeunesse et Sport.

Ce diplôme sera conçu comme l'aboutissement ultime d'un cursus de formation souple et diversifié adapté à chaque à chaque catégorie de bateaux.

Un premier stage prototype à Toulon en juillet 2006

Nous proposons dès cet été, du **06 au 09 juillet 2006 un stage expérimental** de formation de chef de bord de yoles de Bantry, organisé à Toulon. Le retour d'expérience de ce stage servira de référence pour le dossier d'agrément qui sera présenté au Ministère de la Jeunesse et des sports. Ce stage est ouvert en priorité aux chefs de bords et responsables actuels de yoles dont nous sollicitons l'aide et les critiques pour développer une pédagogie efficace. Les participants à ce stage se verront délivrer un certificat fédéral qui à terme aura valeur de diplôme qualifiant. Un bulletin d'inscription à retourner aux organisateurs avant le 1^{er} mai est joint à l'envoi de ce bulletin.

Une formation à la carte, sur une base volontaire, pour une navigation responsable

Permettre à chacun de se former pour naviguer en sécurité comme il le souhaite est également un impératif pour les pratiquants individuels, même si leurs contraintes sont moins lourdes que celles des grands bateaux, et la FVA compte tirer profit aussi bien du travail réalisé dans la perspective d'un brevet que de l'expérience développée dans ce domaine au sein du CNSL (cf ce numéro) pour développer un processus de formation offrant à chaque licencié la possibilité d'acquérir les compétences dont il a besoin et de les voir validées et reconnues s'il le souhaite. Cette approche passera par l'organisation dans les associations ou clubs adhérents de stages adaptés aux contraintes locales, mais respectant un cahier des charges fédéral précis définissant les connaissances et compétences minimum qui devront être enseignées, les organisateurs étant libres de compléter avec une formation adaptée à tel ou tel type de pratique ou de bateau. Les stagiaires verront leurs compétences validées dans un "Passeport Voile-aviron". Les associations désireuses de participer à cet effort pédagogique sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat fédéral ou auprès des membres de la commission Formation.



Le monde Voile-aviron: portrait d'une association

Le Centre Nautique Sèvre et Loire.

Des convaincus du voile-aviron

L'origine

Septembre 1987, dans le cadre d'une fête intitulée «Chants et Dits de Marins et Mariniers», organisée à Trentemoult, sur les quais de ce quartier maritime de l'agglomération nantaise, les Douarnenistes du Chasse-Marée et consorts mettent à l'eau diverses embarcations «Voile-Aviron». Les Trentemousins assistent, en vulgaires terriens, à la démonstration de la navigabilité de la Loire pour le commun des mortels et du plaisir qui peut s'en dégager! ... Une idée maîtresse apparaît pour eux: Ne plus rester sur le quai! ...

Création du Seil

Pour cela, il nous fallait un bateau adapté à la Loire. François Vivier se met à sa planche à dessin, 3 exemplaires sont construits individuellement et associativement: Le «Seil» est né! Il nous fallait aussi une structure pour animer un programme de navigation: le Centre Nautique Sèvre et Loire voit le jour en février 1990. Les objectifs sont clairs: créer une base nautique à Trentemoult, promouvoir la construction de bateaux «Voile-Aviron», permettre le rapprochement de notre environnement maritime et fluvial en naviguant, faire partager cette approche aux jeunes, ne pas rester sur notre île en nous tournant vers la fédération française de voile.

Des régates, des locaux

Acte fort suivant: la relance des «Régates de Trentemoult», plus que centenaires en apportant la preuve d'une navigation populaire possible sur la Loire. Sur ces bases, l'association n'a fait que progresser, notamment lorsque la ville de Rezé a mis à sa disposition les locaux en bord de Loire de l'un des derniers chantier-navals de Trentemoult, soit 800m² en 2 hangars, une cale de mise à l'eau et un large terre-plein. Dès lors, les moyens de l'association permettaient l'accueil des projets des adhérents, particulièrement pour la construction amateur de «Voile-Aviron ». Le Défi jeunes marins 2000 nous a fait rêver, mais les aléas de la vie associative avec son lot de fortes personnalités n'a pas permis de nous mettre sur les rangs. Il nous est resté la notion de «Transmission de Savoir-faire» et un réseau d'amitiés toujours plus étendu. Le développement du CNSL nous oblige à plus de rigueur dans le fonctionnement de l'activité.

CAMEMBERT et gastronomie

Afin que chacun et chacune puissent utiliser les bateaux en toute sécurité, nous créons en 2003 le «C.A.M.E.M.B.E.R.T.», certification interne qui permet aux adhérents d'utiliser individuellement les embarcations de l'association. La démarche sécurité s'oriente vers le développement du sens marin et l'autonomie plutôt que l'assistanat infantilisant!

La gastronomie est à l'honneur avec une équipe capable de vous proposer un punch au muscadet accompagné de filets de maquereaux fumés maison! la chorale qui s'est créée, puis la section «Canoés et Kayaks» (en bois bien sûr!) complètent le tableau.

Les maîtres mots sont désormais: accueillir les projets, permettre la rencontre, naviguer, ne pas rester sur le quai, partager les savoir-faire sur l'eau et à terre

Faut-il s'étonner que nous nous soyons immédiatement tournés vers la nouvelle «Fédération des bateaux Voile-Aviron», devenue depuis la FVA?

Emile ROBERT

Contact : Centre Nautique de Sèvre et Loire

1 rue Codet, Trentemoult, 44400 Rezé

Tél: 02 40 13 13 57 Fax: 02 40 84 21 71

e-mail : naonet@fr.st -

Internet : <http://cnsl.naonet.free.fr/CNSL/>



Un entretien avec Emile Robert, Président du CNSL

Nos actions: contenu, modalités

Notre programme d'activité s'articule entre un certain nombre d'initiatives qui sont globalement prises en charge par le bureau de l'association, après décision en Assemblée Générale, et des projets d'adhérents qui leur sont confiés pour l'organisation et l'animation.

Dans ce cas, le réseau de contacts et de moyens de l'association est à la disposition de ces adhérent(e)s organisateurs.

Pour sa part, l'exécutif de l'association s'attache à organiser les activités sur 2 axes principaux:

- Tout ce qui tourne autour de **l'échange de savoir-faire**, sur terre ou sur l'eau, la démarche sécurité, et la voile enfant que nous organisons en convention avec les centres de loisirs de la ville de

- **Des événements nautiques** sur la Loire, essentiellement les «Régates de Trentemoult» qui accueillent en septembre la rencontre de la voile moderne et la voile traditionnelle, et le «Tour des Iles», compétition Aviron de mer et Voile-Aviron, où les ponts sur la Loire sont les marques de parcours indiquant les changements de mode de propulsion.



Les projets des adhérents.



Ils sont accueillis de manière ouverte, allant de l'organisation de sorties sur des plans d'eau qui leur sont chers, en passant par la création d'une chorale, l'organisation d'expositions ou de comptes rendus de navigations, ou encore la mise en place de vacances familiales avec prise en charge collective des enfants et adolescents, la participation à des événements nautiques...etc. Ces initiatives font l'objet d'une discussion en bureau afin d'harmoniser l'ensemble au sein d'un même programme.

Bien sûr, les projets de construction ou de rénovation sont encouragés en mettant à disposition des adhérent(e)s concerné(e)s une place dans un hangar dédié à cette activité. Outillage, conseils, coups de mains, arrosage de chantiers font partie du cahier des charges.

Devenir maître de sa propre sécurité

La sécurité de navigation au CNSL: Une démarche d'«auto-socio-sécurité»! Cette dénomination exprime le fait que chaque pratiquant doit apprendre à devenir maître de sa propre sécurité. Cela passe par un effort particulier du développement des compétences des adhérents, l'analyse constante des situations affrontées, et la mise en place d'une certification interne, le «Certificat d'Aptitude à Mener un Equipage et Manœuvrer un Bateau sous l'Entière Responsabilité du Titulaire» (CAMEMBER). Les portions (!) de compétences acquises et vérifiées permettent l'utilisation individuelle du matériel de l'association et l'organisation d'activités. Le critère principal d'attribution du CAMEMBER est la capacité de l'adhérent à évaluer ses limites en gardant les moyens de décider de poursuivre ou non une navigation, en ayant mis son équipage en sécurité avant d'être dominé par les événements. Dès lors, il ne faudra pas confondre avec le Certificat d'Aptitude à Mener un Equipage Même Bourré en Restant à Terre!!!

L'Apprenti chef de Bord



à bord de la Yole "le Traict"

Dimanche 27 Novembre 2005

26^{em} jour de la 11^{eme} lune; Pleine mer 13h50; Beau temps; Vent nord-ouest 4 à 6 nœuds; Très bonne visibilité.

Sortie du mouillage sous voiles, bâbord amure. Nous faisons chasser la yole sur son mouillage pour la sortir du lit du vent en ramenant la bouée côté bâbord. Pendant cette opération, nous hissons la misaine. Elle prend bien le vent et nous larguons l'amarre. La yole gagne de la vitesse, nous envoyons le taillevent et orientons l'étrave vers la bouée d'attente pour y laisser l'annexe.

Cap au large. La marée haute nous laisse suffisamment d'eau pour passer sur les bouchots. La yole trace un beau sillage. Jean-Noël me donne les instructions pour effectuer le virement de bord. J'apprends aussi que la yole peut remonter jusqu'à 70° du lit du vent, dérive comprise. Avec ce vent-ci, nous l'évaluons à une dizaine de degrés.

Malgré les recommandations de Jean-Noël, je dois m'y reprendre à deux fois pour virer le premier bord. Cafouillage monumental dans le lancement des ordres la première fois, manque d'anticipation et re-cafouillage la seconde fois.

Prestement, Jean-Noël arme un aviron sur tribord pour aider à passer le lit du vent.

Uppercut à l'orgueil. Il tombe KO. Je m'assois dessus.

Euh... Je ne m'attarde pas sur les détails du bordel qu'engendre un apprenti chef de bord qui n'assure pas sa manœuvre, et quitte la zone peu rassurante des bouchots.

La yole reprend de la vitesse tribord amure. Nous naviguons bon train lorsque le vent commence à mollir. L'équipage se répartit de part et d'autre de façon à donner une légère gîte sur bâbord qui permet au vent de mieux gonfler les voiles. La yole accélère un peu, mais le vent continue de mollir. Mou, au point de nous obliger à virer le deuxième bord à l'aviron. Il est temps, la côte n'est pas loin. Mollement, la yole glisse, docile, entre légères brises et petites risées, bâbord amure.. Soudain, Mister Wind nous gratifie d'une brise régulière. Jean-Noël me suggère d'abattre un peu pour reprendre de la vitesse afin de mieux négocier le prochain virement de bord. J'acquiesce. D'une discret signe de tête; il me fait comprendre que je peux engager la manœuvre.

«Paré à virer.»

«Paré.

«On vire.»

J'amène à moi le tire-veille bâbord, et la yole remonte franchement au vent.

«Bordez la misaine. Bordez le taillevent.»

La yole continue de virer et commence à ralentir.

«Misaine à contre.»

La gaffe de Mike croche le point de écoute et le maintient au vent. Lentement, la yole vire, s'arrête, cule sous l'action du vent sur la misaine. J'amène à moi le tire-veille tribord, orientant ainsi le safran à contre pour aider à passer le vent.

Ca-à-à-à y-y-y est, elle passe.

«Affalez et gambayez la misaine. Affalez et gambayer le taillevent»

«Paré la misaine. Paré le taillevent» tonnent les boscos.

«Hissez la misaine! Hissez le taillevent.»

Eole nous gonfle magistralement les voiles, tribord amure. Confortablement installé, je jubile sur le bon déroulement de la manœuvre lorsque j'entends gronder une voix intérieure: «et le tape-cul, connard, trois fois, que tu l'oublies, le tape-cul.» Deuxième Uppercut...

J'annonce la nouvelle à Jean-Noël. Il me rassure: avec ce vent-la les incidences sont infimes.

Plus tard, nous empannons et mettons cap sur le mouillage, voile en ciseaux.....

Bouée d'attente en vue. A une demi encablure (grosso modo), nous affalons le taillevent. Debout dans la chambre, les yeux complètement exorbités, les mains crispées sur les tire-veilles, la voix intérieure susurrant «calme, mon gars, tu vas l'avoir» je vois la coque me cacher la bouée. Signe de tête de Jean-Noël.

«Amenez la misaine.»

Elle tombe comme une pierre et peu après, Ô joie, l'étrave taquine la bouée. Ouééé, ouéé, oué.

Je remercie chaleureusement Jean-Noël pour son habileté à la manœuvre et ses gentilles taquineries, et Mike qui juste avant d'embarquer, m'avait lancé à la volée avec son accent à couper au couteau: «Yves, tu fai'es chef de bord, OK ? »

Ah? euh....oui, OK Mike!

Yves Ducros



ATLANTIC CHALLENGE à GÊNES (11 au 21 juillet)

16 yoles dont 4 françaises

11 pays: la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Indonésie, l'Italie, le Royaume Uni, la Russie, les USA et 1 nouveau venu, la Hollande seront engagés dans cette compétition.

La France sera représentée par 4 bateaux: *Profil pour l'Avenir* de Dunkerque, *Volonté* de Douarnenez et *Fille de Loire* d'Ancenis et la "Yole du Soleil" (*Ma'yole* de Toulon, armée par un équipage panaché méditerranéen). Il y aura aussi une yole Irlandaise internationale, armée par un équipage issu de plusieurs pays.

Les équipages seront hébergés sous des tentes directement sur le port, là où se tient le salon nautique italien annuel. Beaucoup d'équipages ont commencé leur préparation. Les régates et joutes nautiques diverses devraient être d'un niveau relevé. *Laissa Ana* de Villefranche sera présente en spectatrice.

Le calendrier des manifestations. Allez-y et racontez nous!

4 -7 mai	Acampado dei Vieillo Careno - La Ciotat.
6 - 8 Mai	Plein-Seils 2006 -Lac d'Hourtin
11-14 mai	Voiles Latines de St Tropez - St Tropez.
4 juin	VOGALONGA - Venise.
23 juin-2 juillet	Rencontre du Fleuve (la Loire) - d'Ancenis à St Nazaire. (Les 3 derniers jours régates bantry et Ness)
23 juin-2 juillet	Rassemblement Seafair Haven; Milford Haven Pays de galles.
Juillet	Les Voiles d'en Haut - Lac de Serre Ponçon
14 juillet	Retour de la péniche - Redon.
14 - 21 Juillet	Atlantic Challenge 2006. International Contest of Seamanship - Gênes (Italie).
27-31 Juillet	DZ 2006 - Douarnenez. Pour tous les VA "le Tour des îles", balades...
26-27 août	Rendez vous de l'Erdre - Nantes.
11 septembre	Régate de Trentemoult - Trentemoult
23-25 Sept	7 ^{ème} Régate des yoles du Sud de la France - Marseille

Dernière minute

Canotage de France a fermé ses portes :

Canotage de France, chantier artisanal créé et dirigé par François Lelièvre a dû cesser ses activités pour des raisons économiques. Depuis sa création en 1994 il avait construit à Rezé, sur les bords de Loire, près de 300 bateaux voile-aviron: Seils, Pirmils, Bel Amis, Bulles etc Il avait été à l'origine la création de la dynamique association de propriétaires de Seils.

Une nouvelle qui attriste le monde voile-aviron.. Tous nos vœux vont à François Lelièvre pour qu'il sorte de cette épreuve et retrouve une place méritée dans le domaine de ses compétences professionnelles. Bon vent aussi à l'ASSEILS.

La Yole Morbihan endeuillée:

Hélène Journeau, soeur de Jean-Pierre, notre secrétaire fédéral, est décédée à 50 ans des suites d'une longue maladie. C'était une fidèle et dynamique équipière de la yole vannetaise. Nous prenons part à la peine de tout son équipage.

Spered ar Mor de nouveau à flot:

La yole du Guilvinec, très gravement endommagée lors d'un abordage pendant la semaine du Golfe 2005 est de retour dans son élément et son équipage nous envoie ce message:

Amis Yoleurs, Un grand merci à vous tous de nous avoir soutenu moralement et permis de continuer à naviguer. Cette malencontreuse expérience nous a démontré que la solidarité entre tous les équipages n'est pas un vain mot. L'équipage des 'Chemins de la Mer' sera heureux de naviguer avec vous sur son 'Spered Ar Mor' enfin retrouvé.



Bulletin: Rédaction: Paul Le Joncour. Conception - réalisation: JP Guéritaud.

FEDERATION VOILES-AVIRON

Secrétariat du bulletin: Paul Le Joncour, 30 rue de la Gare, 29100 Douarnenez

Courriel: JOELLE.LE-JONCOUR@wanadoo.fr. Tel 02 98 74 06 41

<http://voileaviron.free.fr/fede/fede.html>